

Implantation

Le projet s'intègre en limite Sud-Ouest de l'aire d'implantation du concours. Sa forme polygonale a été inspirée de par le contexte parcellaire (forme de la parcelle et ancienne école reconvertie en EMS, bâtiment "historique" du site). Cette forme compacte et articulée dévoile ses multiples façades selon les différents points de vue cernant le site. Son implantation et sa forme affinent le bâtiment, diminuent son impact et sa massivité. Le projet de bâtiment s'insère donc sur la largeur de l'aire d'implantation, permettant de dégager et séparer les différentes zones du concours, à savoir le parking et les logements pour seniors en zone Nord-Est, le jardin d'agrément en zone Sud-Ouest. Un accès piéton est possible depuis la route de l'Eglise, par le jardin. L'accès motorisé quant à lui se fait depuis la route de la Pierra, en zone Est de la parcelle.

Cette implantation a pour objectif de d'amener une nouvelle caractéristique au lieu. En effet, le centre de Siviriez propose déjà un grand nombre de places de parc et de zones goudronnées. La proximité des établissements publics engendrent beaucoup de circulation dans cette zone du village. Entre autres, l'accès à l'école maternelle se fait depuis la route de l'Eglise. En accédant au parking depuis la route de la Pierra et en implantant l'espace vert du côté Sud-Ouest, le projet apportera de nouveaux attributs au site et limitera la circulation au centre du village.

Le bâtiment pour seniors quant à lui se situe au Nord du parking, en bordure de route cantonale. Il s'implante en continuité logique des logements qui bordent la route de Romont, au Nord-Est de la parcelle.

Les modifications de terrain se font principalement sur la zone Est de la parcelle, avec l'aménagement du parking qui doit amener les visiteurs depuis la route de la Pierra au projet. En zone Ouest de la parcelle, le terrain naturel sera légèrement uniformisé de manière à faciliter les zones de circulation dans le jardin d'agrément et également de recouvrir la dalle de ciel de l'abri existant.

Le bâtiment de l'EMS

La forme particulière du projet se positionne par rapport à la parcelle et au bâtiment de l'EMS qui sera conservée. Les articulations du bâtiment communiquent avec les différentes fonctions programmatiques du projet. Les patios permettent un apport de lumière sur toutes les parties intérieures du bâtiment et organisent l'ensemble projet à savoir les zones de circulation, de service et les parties du programme. Les circulations horizontales offrent une déambulation libre des résidents avec un système de circuit en boucle, en relation avec les patios. Les deux entrées (l'entrée principale et l'entrée du foyer de jour) sont marquées par les angles « creusant » la forme du bâtiment.

Organisation des étages

Le bâtiment de l'EMS comporte quatre étages (un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages supérieurs) organisés de manière similaire. Autour des patios sont positionnées les différentes circulations horizontales et les zones de service. Les différentes parties du programme sont donc en zone périphérique du bâtiment. On trouve au sous-sol l'ensemble des locaux de service, le vestiaire du personnel ainsi que la chapelle éclairée par des puits de lumière zénithaux situés dans le patio Nord. Les deux entrées du bâtiment se font depuis le rez-de-chaussée. Elles donnent sur une zone centrale d'accueil éclairée par un puit de lumière zénithal. C'est à cet étage d'accueil que sont organisés la cafétéria, la salle à manger ainsi que la cuisine (partie Sud du bâtiment). On y trouve également les locaux communs, les locaux professionnels ainsi que le foyer de jour. Les deux unités de soins se situent sur la partie supérieure du bâtiment.